



Offre tarifaire sur le maïs d'agraine ***Période de validité 1er janvier au 30 juin 2021***

Mesdames, Messieurs les Présidents

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie a conclu un partenariat avec la Coopérative Jura Mont Blanc pour vous faire profiter de prix avantageux sur le maïs d'agraine et sur les produits des magasins Gamm Vert.

Du 1er janvier au 30 juin 2021, nous vous proposons les tarifs suivants :

Pour moins d'une palette commandée (<1 250kg) : **7,75€ TTC le sac de 25kg** ou **310,00€ TTC/tonne**
Pour une palette et plus commandées (>1 250kg) : **365.50€ TTC la palette de 1,250T** ou **292,40€ TTC/tonne**
Soit 33€ d'économie sur une palette

Conditions de livraison :

- Livraison possible pour une palette minimum au tarif forfaitaire de 54€ TTC ; la date et l'horaire de livraison vous seront précisés par le transporteur. En l'absence de contact sous 10 jours vous pouvez contacter Mr GERARD à la Coopérative Jura Mont Blanc au 04.50.04.76.87 ou votre site livreur habituel.
- Enlèvement dans le magasin de votre choix et figurant dans la liste mentionnée dans le bon de commande. Votre commande est récupérable sous 10 jours après envoi de votre bon de commande.

Pour chaque palette conservée, une consigne de 24€ TTC vous est demandée ; cette consigne est récupérable après retour dudit matériel.

Conditions d'achats :

- Le bon de commande et le règlement à l'ordre de l'EURL Jura Mont-Blanc sont à envoyer à votre fédération.
- Le bon de commande ci-joint est valable du 1er janvier au 30 juin 2021
- Toute commande passée sur cette période devra être livrée et/ou récupérée en magasin sur ladite période. Seules les commandes de plusieurs palettes pourront désormais faire l'objet d'un enlèvement en plusieurs fois à convenir avec les magasins.

Offres complémentaires :

Profitez d'une **remise de 5%** (pierre à sel, goudron, vêtements, ...) pour tout achat effectué en magasin (préciser le compte de votre société de chasse)

Pour toutes questions ou informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter nos services.

En espérant que cette offre puisse vous satisfaire, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, mes salutations dévouées et les meilleures.

François-Pierre GERARD, Jura Mont Blanc

André Mugnier, Président Fédération des Chasseurs 74

Bon de commande au dos

SARL INSTINCTIVEMENT NATURE

142 Impasse des Glaises

74 350 VILLY LE PELLOUX

☎ : 04.50.46.89.21

@ : jchaumontet@chasseurs74.fr

Destinataire :

Société :

NOM/PRÉNOM RESPONSABLE :

Email :

Téléphone :

| BON DE COMMANDE (tarifs valables du 1/01/21 au 30/06/21) | | | |
|---|-------------------|----------|-----------|
| Commande < 1 250 kg - Prix en sac (25 kg) : | | | |
| Désignation | PRIX UNITAIRE TTC | QUANTITÉ | TOTAL TTC |
| Sac de 25kg | 7,75€* | | |

| Commande > 1 250 kg - Prix à la palette (50 sacs) : | | | |
|---|-------------------|----------|-----------|
| Désignation | PRIX UNITAIRE TTC | QUANTITÉ | TOTAL TTC |
| Palette de 50 sacs | 365.5€* | | |

| | |
|---|--------------|
| Forfait de livraison si non enlèvement en magasin | + 54€ |
| Consigne(s) par palette(s) | + x 24€ |

| | |
|------------------|--|
| Total TTC | |
|------------------|--|

*Tarifs en vigueur du 1er janvier au 30 juin 2021

Si livraison :

Adresse de livraison :

Téléphone du contact local

Si enlèvement, choisir parmi les sites suivants (entourez votre choix) :

| | | | | | | | | |
|-------------|------------------|------------|------------------------|------------------------|----------|------------|----------------------|------------------|
| Alby/Chéran | Bonne | Bonneville | Chatillon en Michaille | Chindrieux | Crozet | Cruseilles | Douvaine les Esserts | Douvaine Messery |
| Frangy | Le Grand Bornand | Groisy | Sallanches | Saint Pierre d'Albigny | Taninges | Thônes | Valleiry | |

Fait à, le / /

Signature :

À renvoyer à la Fédération au 142 impasse des glaises 74350 VILLY LE PELLOUX avec règlement à l'ordre de la EURL Jura Mont-Blanc